

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 18 JANVIER 2016

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 18 janvier 2016 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarceaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 10730-01-16**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 14 décembre 2015 et de l'assemblée extraordinaire du 14 décembre 2015.**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Congrès de l'Ass. des directeurs municipaux du Québec – Juin 2015
 - 5.3 Engagement de Marie-Noëlle Rondeau – commis de bureau accueil
 - 5.4 Signature d'une entente de service avec la Caisse Desjardins de Clermont – Desjardins Entreprises
 - 5.5 Transferts de créances aux procureurs et ajout de frais de 10 %
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de décembre 2015
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 décembre 2015
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX **RÉSOLUTION NO. 10731-01-16**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 14 décembre 2015 et de l'assemblée extraordinaire du 14

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 18 JANVIER 2015

décembre 2015 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES

RÉSOLUTION NO. 10732-01-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉ-SOLU QUE la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- Hockey-Jeunesse 350 \$
Tournoi Bantam, Midget, Junior
- Hockey-Jeunesse 250 \$
Tournoi Novice, Atome, Pee-wee

5.2 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

RÉSOLUTION NO. 10733-01-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉ-SOLU QUE le Conseil municipal de la Ville de Clermont autorise les déplacements et frais de séjour pour la participation de madame Brigitte Harvey, directrice générale au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra à Québec les 15, 16 et 17 juin 2016.

5.3 ENGAGEMENT DE MME MARIE-NOËLLE RONDEAU – COMMIS DE BUREAU - ACCUEIL

RÉSOLUTION NO. 10734-01-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉ-SOLU QUE madame Marie-Noëlle Rondeau, demeurant au 61 rue Clairval à Clermont soit engagée à titre de commis de bureau accueil et ce à compter du 1^{er} février 2016.

Les conditions d'emploi seront conformes à la convention collective en vigueur. Une fois la période de probation terminée, cette employée occupera un poste permanent.

QUE la présente résolution soit adressée à madame Marie-Noëlle Rondeau, 61 rue Clairval, Clermont, Québec G4A 1B3 ainsi qu'au Syndicat des employés municipaux de Clermont et St-Aimé-des-Lacs Inc.

5.4 SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE SERVICE AVEC LA CAISSE DES JARDINS DE CLERMONT – DESJARDINS ENTREPRISES

RÉSOLUTION NO. 10735-01-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉ-SOLU QUE monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou le maire-suppléant et madame Brigitte Harvey, directrice générale ou le directeur général adjoint, soient autorisés à signer le renouvellement de l'entente de service avec la Caisse Desjardins de Clermont, Desjardins Entreprises, pour une durée de 3 ans, débutant le 1^{er} février

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 18 JANVIER 2015

2016 et se terminant le 31 janvier 2019 et portant le numéro de pièce P1-2016-01-18.

QUE la présente résolution soit adressée à Madame Kate Tremblay, directrice de comptes, Desjardins Entreprises, 959 boul. Mgr-de-Laval, Baie-Saint-Paul (QC) G3Z 2W3.

5.5 FRAIS POUR TRANSFERT DE PERCEPTION D'ARRÉRAGES DE TAXES RÉSOLUTION NO. 10736-01-16

ATTENDU QUE l'article 480 de la Loi sur les cités et villes autorise le conseil, chaque fois qu'il le juge convenable, d'ordonner par résolution au trésorier ou à tout autre fonctionnaire ou employé de la municipalité d'ajouter au montant des taxes recouvrables sur des biens imposables dans la municipalité, une somme n'excédant pas 10% pour couvrir les pertes, frais et mauvaises dettes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LA-POINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence le directeur général adjoint soient autorisés à procéder aux transferts des dossiers d'arrérages de taxes aux procureurs externes de la municipalité et qu'une somme n'excédant pas 10% soit ajoutée au montant des taxes recouvrables sur des biens imposables pour couvrir les pertes, frais et mauvaises créances.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, cpa, ainsi qu'à Me Philippe Asselin, Morency Société d'avocats.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE DÉCEMBRE 2015 RÉSOLUTION NO. 10737-01-16

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés de décembre 2015 au montant de 113 744,58 \$ ainsi que le versement des salaires de décembre 2015 au montant de 61 401,55 \$ et portant le numéro de pièce P2-2016-01-18.

11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-12-2015 RÉSOLUTION NO. 10738-01-16

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de décembre 2015 ;

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 18 JANVIER 2015

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2015 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 62 190,06 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2016-01-1996 et portant le numéro de pièce P2-2016-01-18.

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.

Certificat de crédit no. 2016-01-1996 _____
Directrice générale et secrétaire-trésorière

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS


**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 10739-01-16**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 20 h 06.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale